Envoyé en préfecture le 30/09/2026
Reçu en préfecture le 30/09/2026
Publié le
ID : 056-200067932-20260924-260924_DEL06-DE

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 24 SEPTEMBRE 2026

Le Conseil Communautaire, convoqué par courriel en date 17 septembre 2026, s'est réuni le 24 septembre 2026, à 18h00, dans les locaux de Golfe du Morbihan - Vannes agglomération, au 30 rue Alfred Kastler, PIBS 2, à VANNES, sous la Présidence de Monsieur David ROBO, Président.

Etaient présents :

ARRADON	: Jean - Philippe PERIES - Catherine CHAIZE - Alain TOUREAU
ARZON	: Olivier DENFER
BADEN	: Christophe BEDARD - Elise FERRY
BRANDIVY	: Guillaume GRANNEC
COLPO	: Freddy JAHIER
ELVEN	: Philippe SIMON - Michèle MAINGUY - Marie LE BOTERFF
GRAND-CHAMP	: Dominique LE MEUR
ILE-AUX-MOINES	: Christophe TATTEVIN (départ 19h20)
ILE D'ARZ	: Hervé LE BOURDIEC
LARMOR-BADEN	: Claire BRABEC
LA TRINITE-SURZUR	: Sandrine CADORET
LE BONO	: François VAILLANT - Clara BOSZNAY
LE TOUR-DU-PARC	: Isabelle LOUIS
LOCMARIA-GD CHAMP	: Lionel ULVOA
LOCQUELTAS	: Michel GUERNEVE
MEUCON	: Pierrick MESSAGER
MONTERBLANC	: Alban MOQUET - Gaëlle EMERAUD-JEGOUSSE
PLAUDREN	: Nathalie LE LUHERNE
PLESCOP	: Benoît LALYS - Anne-Charlotte DE KERMENGUY- Jocelin KIZIBOUKOU
PLOEREN	: Pascal LE BOUEDEC - Christine LE GOUËF - Jean-Louis BERTHOU
PLOUGOUMELEN	: Stéphanie GUILLEMOT - Antoine MERLET
SAINT-ARMEL	: Philippe TREMOUREUX
SAINT-AVE	: Anne GALLO-KERLEAU - Thierry EVENO - Morgane LE ROUX - Yannick CADIOU
ST GILDAS DE RHUYS	: Frédéric PINEL
SAINT-NOLFF	: Karine ALBANHAC - Gwendal LE DERRIEN
SARZEAU	: Jean-Marc DUPEYRAT - Corinne JOUIN - DARRAS - Vincent CHARLIN - Maryse BURBAN
SENE	: Clément LE FRANC - Françoise MERCIER - Rémi VIDOR - Régis FACCHINETTI
SULNIAC	: Ludovic SAMSON - Marie-Andrée LUHERNE
SURZUR	: Noëlle CHENOT - Yvan LE NEVE
THEIX-NOYALO	: Christian SEBILLE - Isabelle MARROI
TREDION	: Jean-Michel CHOQUET
TREFFLEAN	: Gwenaël LE FLOCH - Nadine MIGNOT
VANNES	: David ROBO - Virginie TALMON - Fabien LE GUERNEVÉ - Hortense DOUMIC - LE PAPE - Hortense DES POMMARE - Michel GILLET - Karine SCHMID - Olivier LE BRUN - Monique JEAN - Maxime HUGE - Chrystel DELATTRE - Vincent GICQUEL - Sanaa TOULI -BENABDALLAH - Roland LUC- Isabelle GOURTAY - Fabrice AMEDEO - Catherine LATOUR - Patrice KERMORVANT - Léa BARREAUD - Audrey ESSOLA - Michel LECLERC - Franck POIRIER - Charles DE WILLIENCOURT - Valentin LEGROS

Ont donné pouvoir :

GRAND-CHAMP	: Julian EVENO a donné pouvoir à Dominique LE MEUR
LE HEZO	: Philippe GAIN a donné pouvoir à Sandrine CADORET
SURZUR	: Eric MAHE a donné pouvoir à Michèle LE CLERC
THEIX-NOYALO	: Siegried MENAHEZE a donné pouvoir à Vincent CHARLIN
THEIX-NOYALO	: Michel BERTHE a donné pouvoir à Christian SEBILLE
VANNES	: Julien BONAMY a donné pouvoir à Roland LUC
VANNES	: Monique JEAN a donné pouvoir à Chrystel DELATTRE (jusqu'à son arrivée)

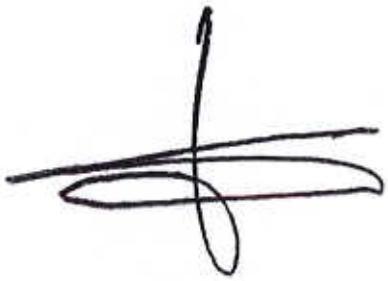
Envoyé en préfecture le 30/09/2026
Reçu en préfecture le 30/09/2026
Publié le
ID : 056-200067932-20260924-260924_DEL06-DE

Ont été excusés :

GRAND-CHAMP : Christine ROYER
SAINT-AVE : Tugdual GOALLO

Le Président,

David ROBO



Envoyé en préfecture le 30/09/2026
Reçu en préfecture le 30/09/2026
Publié le
ID : 056-200067932-20260924-260924_DEL06-DE

GOLFE DU MORBIHAN
VANNES AGGLOMÉRATION

-06-

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 24 SEPTEMBRE 2026

DIRECTION GENERALE/CONSEIL DE DEVELOPPEMENT

RAPPORT D'ACTIVITES 2025 DU CONSEIL DE DEVELOPPEMENT DU PAYS DE VANNES

Monsieur le Président présente le rapport suivant :

L 'article L.5211-10-1 du CGCT prévoit que tout EPCI à fiscalité propre de plus de 50 000 habitants a l'obligation de mettre en place un Conseil de Développement. Celui du pays de Vannes est une instance mutualisée avec les communautés de communes d'Arc Sud Bretagne et Questembert Communauté depuis 2017.
La charte de partenariat signée par les Présidents des trois EPCI et du Conseil de développement en 2022 prévoit notamment la présentation d'un rapport annuel d'activités aux conseils communautaires.
Le renouvellement des membres ayant eu lieu en novembre 2024, l'année 2025 a été la première du nouveau mandat qui court jusqu'en 2027. Un nouveau bureau a mis en place cinq groupes de travail thématiques, qui ont tous commencé leurs travaux par une phase d'acculturation aux enjeux des sujets choisis et de découverte des politiques publiques dédiées. De nombreuses rencontres ont eu lieu cette année et plusieurs groupes ont mis en place de premières actions et publié des documents :

- Aménagement du territoire :
  - Formations sur les enjeux de l'urbanisme et les outils de planification (ARIC) et sur la mise en récit territoriale (Réseau Cohérence).
  - Participation aux réunions partenariales et contributions écrites à l'élaboration du SCoT-AEC de GMVa, ayant abouti à la remise d'un avis en mars 2026.

- Eau : recherches documentaires et rencontres avec des acteurs du territoire et courrier sur la question de la ressource en eau du territoire adressée à l'ensemble des élus communautaires des trois EPCI en décembre

- Logement : recherches documentaires et rencontre avec les directions dédiées de GMVa (pour un panorama des outils applicables sur l'ensemble du territoire du pays)

- Mobilités : rencontres avec les élus et services dédiés de chaque EPCI et ateliers de co-construction.

- Participation citoyenne/démocratie participative :
Publication d'une lettre ouverte en août 2025, à destination des candidat-e-s et futur-e-s élu-e-s dans le cadre des élections municipales et communautaires de mars 2026 : « Intégrez les citoyens à vos projets ! »

- Projets partenariaux :
  - Conférence d'Arthur Keller, spécialiste des stratégies de résilience collective organisée avec un collectif d'acteurs du territoire le 4 juin 2025 à Vannes en présence de 500 personnes.
  - Agenda collaboratif des transitions pour les pays de Vannes et d'Auray

Les membres du Codev poursuivent leurs travaux en 2026, avec de nouveaux projets dans tous les groupes et la mise en place en début d'année d'un nouveau groupe dédié au Trait de côte.

Envoyé en préfecture le 30/09/2026
Reçu en préfecture le 30/09/2026
Publié le
ID : 056-200067932-20260924-260924_DEL06-DE

Il vous est proposé :

- de *prendre acte du rapport d'activités 2025 du Conseil de développement du pays de Vannes ;*

- *d'autoriser Monsieur le Président à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.*

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE PREND ACTE

Monsieur le Président,
David ROBO

La secrétaire de séance,
Morgane LE ROUX

Envoyé en préfecture le 30/09/2026
Reçu en préfecture le 30/09/2026
Publié le
ID : 056-200067932-20260924-260924_DEL06-DE

Conseil de développement
du Pays de Vannes

CONSEIL DE DEVELOPPEMENT DU PAYS DE VANNES

RAPPORT D'ACTIVITES ANNUEL 2025

Le Conseil de développement du pays de Vannes (Codev) est depuis 2017, celui de chacun des trois EPCI du territoire : Arc Sud Bretagne, Questembert Communauté et Golfe du Morbihan-Vannes agglomération.
Les trois conseils communautaires ont voté de façon concordante une délibération d'approbation d'une charte de partenariat, signée en décembre 2022, qui prévoit notamment la présentation d'un rapport d'activités annuel devant les conseils communautaires.

Table des matières

CADRE GENERAL – EVOLUTIONS 2025 2
COMPOSITION 2
GOUVERNANCE 2
PARTICIPATIONS DU CONSEIL DE DEVELOPPEMENT 2

ACTIVITES 2025 3
GROUPES DE TRAVAIL 3
Aménagement du territoire – groupe transversal 3
Eau 4
Logement 4
Mobilités 4
Participation citoyenne 5
PROJETS PARTENARIAUX 5
Agenda des transitions des pays de Vannes et Auray 5
Conférence d'Arthur Keller à l'UBS 6

PERSPECTIVES 2026 6
➔ Nouveau groupe de travail : Trait de côte 6
➔ Aménagement du territoire 6
➔ Eau 6
➔ Mobilités 6
➔ Participation citoyenne 6
➔ Agenda collaboratif des Transitions 7
➔ Développement de la communication du Codev 7

Conseil de développement du pays de Vannes - contacts

Site internet : http://codev-paysdevannes.bzh
Réseaux sociaux :
Téléphone : 02 56 63 03 16
Mail : codev-paysdevannes@kaz.bzh

Envoyé en préfecture le 30/09/2026
Reçu en préfecture le 30/09/2026
Publié le
ID : 056-200067932-20260924-260924_DEL06-DE

CADRE GENERAL – EVOLUTIONS 2025

COMPOSITION

Depuis le renouvellement de l'automne 2024, le CoDev est composé d'une cinquantaine d'organismes (associations, chambres consulaires, syndicats agricoles, patronaux et de salariés, réseaux d'entreprises…) et 35 membres individuels (citoyen(ne)s volontaires sélectionnés après un appel à candidatures) ce qui représente environ 120 personnes bénévoles.
Afin de respecter la parité et la diversité des classes d'âge, rendues obligatoires par la loi, les organismes ont été invités lors de leur inscription à nommer, dans la mesure du possible, un binôme paritaire de représentants. Voir la liste des membres

GOUVERNANCE

Le bureau paritaire, de 20 membres maximum, est élu par les membres lors des assemblées plénières. Ses membres sont majoritairement des représentants d'organismes.
Il est piloté par un bureau exécutif composé du Président et de trois vice-président(e)s, chacun(e) chargé d'un EPCI en particulier. Liste des membres
Il se réunit environ tous les deux mois (5 réunions en 2025).
Il est chargé d'organiser et de coordonner les travaux du Codev, sous la responsabilité de la Présidence : il est responsable de la rédaction et de l'application du règlement intérieur, décide de la création, des objectifs et de la dissolution des groupes de travail et valide de manière définitive au nom du CoDev les avis ou propositions issus des groupes de travail avant leur diffusion aux élus ou au grand public.
Les réunions de bureau sont ouvertes à l'ensemble des membres du Codev (sans droit de vote).

Le bureau exécutif composé du président et des trois vice-présidents se retrouve chaque mois avec l'animatrice pour faire le point sur les avancées des travaux.
Jean-Louis BERTHOU, président depuis 2021, a démissionné en septembre, souhaitant se consacrer à sa commune. Karine BESSES, auparavant vice-présidente a été élue présidente lors de l'assemblée plénière de novembre 2025
Guy TOUREAUX et Auriane GOUZENE-THESTA ont conservé leurs postes de vice-président-e-s chargés respectivement des relations avec Arc Sud Bretagne et Questembert Communauté.
Faute de candidature lors de la plénière, le bureau a procédé, en janvier 2026, à la désignation de Guy ROUAS, déjà membre du bureau depuis l'automne 2024, comme vice-président chargé des relations avec GMVa.

PARTICIPATIONS DU CONSEIL DE DEVELOPPEMENT

EPCI de l'Entente du Pays de Vannes

La Charte de partenariat entre le CoDev et les trois EPCI prévoit les modalités de collaboration entre les bénévoles du Conseil et les élus et services.

Cette charte prévoit notamment :

- La participation des membres du bureau exécutif (présidence et vice-présidences) au Comité d'Orientation Territorial de l'Entente du pays de Vannes.
- L'invitation systématique du bureau exécutif aux conseils communautaires avec transmission des mêmes dossiers qu'aux élus (sans droit de vote)

Elle offre plus généralement un cadre aux nombreuses rencontres entre les membres du CoDev et les services et élus des intercommunalités sur des thématiques variées.

Le Conseil de développement est membre des comités des partenaires mobilités de chacun des trois EPCI et de la Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL) de GMVa. Il est

Envoyé en préfecture le 30/09/2026
Reçu en préfecture le 30/09/2026
Publié le
ID : 056-200067932-20260924-260924_DEL06-DE

également membre du comité de pilotage du Contrat Local de Santé Sud-Est Morbihan (qui couvre notamment les territoires d'Arc Sud Bretagne et Questembert Communauté)
Il est régulièrement convié à des groupes ou ateliers de travail des trois EPCI.

Programmes européens

Le CoDev dispose de deux sièges dans le Comité de programmation du GAL Leader[1] du pays de Vannes ainsi que d'un siège à la Commission mer et littoral Pays d'Auray-Pays de Vannes qui examine les demandes de financements dans le cadre du DLAL FEAMPA[2].

Actualisation de la Charte du Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan

Le Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan, auquel adhèrent les trois intercommunalités 27 des 59 communes du territoire est un partenaire de longue date du CoDev. Ses membres ont participé activement aux ateliers de révision de la Charte qui ont eu lieu tout au long de l'année.

Réseau des Conseils de développement bretons

Les membres du CoDev se rendent régulièrement aux rencontres régionales du réseau et l'animatrice participe aux réunions mensuelles entre salarié-e-s.
En 2025, ils ont participé à l'assemblée générale, à une journée thématique sur l'agriculture et aux assises de la mer et du littoral. Ces événements sont à chaque fois l'occasion d'échanger avec des bénévoles et salariés d'autres conseils.

ACTIVITES 2025

GROUPES DE TRAVAIL

Les groupes de travail thématiques, mis en place par le bureau, sont le cœur de l'activité du Conseil. Pilotés par un binôme de responsables en lien avec l'animatrice, ils préparent les actions, propositions et rapports du Codev.
Ils sont composés des membres du Codev volontaires, qui les intègrent après appel à candidatures interne, et peuvent être complétés par des acteurs du territoire, intéressés par la problématique.

Groupe transversal Aménagement du territoire

Ce groupe est chargé de coordonner les travaux sur les documents de planification stratégique du territoire pour lesquels le CoDev est systématiquement consulté, conformément à la loi.

- Formation sur les documents stratégiques des EPCI

Les nouveaux membres découvrant pour la plupart les politiques publiques locales, il a semblé important de proposer en début de mandat une formation sur les documents d'urbanismes, qui constituent une part importante des activités du CoDev.
Nous avons sollicité l'ARIC avec qui nous avons organisé une formation en deux demi-journées, les 16 et 25 juin, intitulée « Enjeux de l'urbanisme et outils de planification. S'approprier les processus pour apporter une contribution éclairée aux décisions publiques sur le territoire ». Une quinzaine de membres a participé.

- SCoT-AEC de GMVa

Les membres de ce groupe, qui réunit des bénévoles participant à différents groupes thématiques, ont poursuivi le travail entamé au cours du mandat précédent sur l'élaboration du SCoT-AEC de

[1] Dans le cadre de la politique agricole commune européenne, LEADER constitue un programme de développement rural destiné à financer des projets pertinents et structurants en faveur du soutien et de la dynamisation des territoires ruraux.
[2] Le DLAL FEAMPA (Développement Local Mené par les Acteurs Locaux – Fonds européen pour les Affaires Maritimes, la Pêche et l'Aquaculture) est un programme de financement dédié à l'économie bleue, mis en œuvre dans le cadre de la Politique commune de la pêche.

Envoyé en préfecture le 30/09/2026
Reçu en préfecture le 30/09/2026
Publié le
ID : 056-200067932-20260924-260924_DEL06-DE

GMVa. Ils ont participé à différents évènements de présentation des travaux avec les élus du territoire et les Personnes Publiques Associées (PPA) et ont pu travailler sur la version de travail du document complet avant le vote en conseil communautaire.
Un avis complet a été rendu après l'arrêt du document, dans le même temps que les PPA en mars 2026.

- PLUI de Questembert Communauté

Le Conseil de développement siège, avec les élus du territoire, au comité de pilotage du PLUI en cours d'élaboration, dont le groupe a été informé des avancées.
Il participe également aux rencontres des personnes publiques associées.

- Formation Mise en récit territoriale

Au cours des réflexions sur le SCoT-AEC de Golfe du Morbihan-Vannes agglomération, et dans la continuité de la contribution 2024 à la révision du SCoT d'Arc Sud Bretagne, la nécessité d'une appropriation des enjeux de transition et des changements à venir par les citoyens et les acteurs du territoire est apparue comme fondamentale pour les bénévoles.



Afin de pouvoir directement y contribuer, une formation à la Mise en récit territoriale a été programmée avec l'intervention du réseau Cohérence, en trois sessions dont la première a eu lieu en décembre, avec une quinzaine de participants.

Eau

L'eau douce, sujet qui était régulièrement évoqué, notamment dans les contributions aux documents stratégiques du territoire, fait pour la première fois l'objet d'un groupe de travail dédié au sein du CoDev. Les membres ont consulté de nombreux documents pour appréhender ce sujet complexe et ont bénéficié au cours d'une des premières réunions de l'éclairage d'un membre spécialiste.

- Rencontres avec des acteurs du territoire

Les bénévoles du groupe sont ensuite allés à la rencontre d'Eau et Rivières de Bretagne mais aussi de l'Observatoire de l'Environnement en Bretagne ou encore d'Eau du Morbihan. Ils ont également rencontré la responsable du service Bassins versants de GMVa.
Ils poursuivent les rencontres en 2026.

- Lettre aux élus communautaires du territoire

Alertés par la lecture de nombreux rapports et leurs rencontres locales, les membres du groupe ont souhaité interpeller les élus sur l'avenir de la ressource en eau sur le territoire sans attendre la fin de leurs travaux. Le courrier « Comment allons-nous gérer la ressource en eau ? » a été adressé par le Conseil de développement à l'ensemble des conseillers communautaires des 3 intercommunalités en novembre.

Logement

Le groupe a rencontré les directions Habitat et Aménagement et Planification de GMVa pour une présentation des enjeux du logement sur le territoire, et des outils qui peuvent être mis en place par les collectivités.

Mobilités

Ce thème central dans les enjeux de nos territoires faisait déjà l'objet d'un groupe de travail lors des précédents mandats du CoDev. Un groupe dédié a à nouveau été créé en décembre 2024.
Les bénévoles ont rencontré pour chaque EPCI les vice-présidents chargés de cette délégation ainsi que les agents à la tête des services.

Envoyé en préfecture le 30/09/2026
Reçu en préfecture le 30/09/2026
Publié le
ID : 056-200067932-20260924-260924_DEL06-DE

Une « fresque de la mobilité » a été organisée afin de tester un outil de sensibilisation et d'échanges autour de ces sujets.

Le groupe a également préparé l'avis du Conseil de développement sur le Plan Des Mobilités (PDM) de GMVa, qui a été validé par le bureau en mars 2026.

Participation citoyenne

Le CoDev s'inscrit dans le cadre de la démocratie participative et son bureau a à cœur de développer les pratiques de participation citoyenne dans ses actions.

Le groupe créé en décembre 2024, a pour objectif de développer ces pratiques sur le territoire et en particulier dans les collectivités territoriales.

Après plusieurs mois de recherches et d'échanges, il a souhaité s'adresser au futur-e-s candidat-e-s aux élections municipales et communautaires de mars 2026 en publiant un document de 4 pages qui leur proposait une vingtaine de questions à se poser pour anticiper les outils et procédures à mettre en œuvre dans le cadre de leurs programmes : « Intégrez les citoyens à vos projets ».


ELECTIONS MUNICIPALES ET COMMUNAUTAIRES 2026

AUX CANDIDAT-E-S ET FUTUR-E-S ELU-E-S
INTÉGREZ LES CITOYENS A VOS PROJETS !

Qui sommes-nous ?

Le Conseil de développement du pays de Vannes est l'instance consultative représentant la société civile auprès des élus d'Arc Sud Bretagne, Golfe du Morbihan-Vannes agglomération et Questembert Communauté. Encadré par la loi, il est composé de bénévoles représentant-e-s des organismes du territoire et des citoyen-ne-s à titre individuel. Il rend des avis sur saisine des élus ou en auto-saisine.

Les prochaines élections municipales et communautaires se tiendront dans un contexte marqué par de nombreux défis pour l'action publique : défis du "vivre ensemble" dans un monde qui tend à cristalliser les oppositions, défis de la transition écologique face à un modèle de développement qui rencontre ses limites, défis démocratiques dans un contexte de complexité croissante où la "bonne décision" n'a rien d'évident …
Pour toutes ces raisons, il nous semble indispensable de repenser la manière dont les décisions publiques sont prises et mises en œuvre, en associant davantage les citoyens concernés.
Les communes et intercommunalités sont des échelons de proximité, au plus près du quotidien des habitants. Elles disposent d'un formidable potentiel pour faire vivre une démocratie locale vivante et constructive.

UNE ATTENTE DES CITOYENS

83 à 88 % des Français souhaitent que les dispositifs de participation citoyenne se développent

62 % des Français déclarent avoir davantage confiance dans leurs élus locaux que dans les élus nationaux

Associer davantage les citoyens à la gestion des affaires (inter)communales, ce n'est pas remettre en question le rôle des élus, c'est au contraire l'enrichir.
C'est reconnaître que chacun, par son expérience, ses idées et son engagement, peut contribuer à construire des solutions durables et ancrées dans la réalité du territoire. C'est aussi renforcer le lien social, prévenir les conflits, donner du sens à l'action publique.
La participation citoyenne toutefois ne se décrète pas. Elle repose sur la confiance, la transparence, le dialogue et la reconnaissance des savoirs de tous. Elle nécessite aussi des compétences et de la méthodologie.
C'est pourquoi, à travers ce document, le Conseil de Développement souhaite inviter les futures équipes municipales et intercommunales à se poser des questions concrètes pour faire de la participation citoyenne un levier puissant de renouvellement démocratique et de transformation territoriale !

Conseil de développement
Pays de Vannes


«Intégrez les citoyens à vos projets» : le Conseil de développement du pays de Vannes écrit aux élus

Dans le cadre des prochaines élections, le Conseil de développement du pays de Vannes, à travers sa commission démocratie participative, a élaboré un document destiné aux futures équipes municipales et intercommunales pour les inviter à « tout faire » pour intégrer les citoyens dans leurs projets.

Ouest-France
Publié le 31/08/2025 à 18h28

Ouest-France du 31 août 2025

PROJETS PARTENARIAUX

Agenda des transitions des pays de Vannes et Auray



Le CoDev s'est engagé en 2024 dans le portage d'un projet d'agenda collaboratif des événements dédiés aux transitions des pays de Vannes et d'Auray, initié par l'association Golfe en Transition et des citoyens engagés dans la mise en place de réseaux informels sur les transitions.

L'objectif de ce projet est de recenser, partager et faire connaître tous les événements portant sur les transitions territoriales aux habitants du territoire et ainsi renforcer les liens entre les acteurs qui y sont engagés.

Le site a été créé cette année et utilisé par les acteurs membres de ces réseaux pour mettre en ligne leurs événements et permettre de tester l'outil.

Des ajustements techniques ont été effectués et une communication grand public et auprès de l'ensemble des acteurs du territoire aura lieu en 2026.

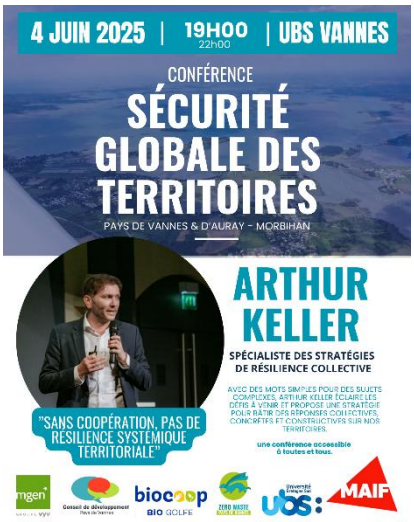
Voir le site -> https://www.agendadestransitions.bzh/

Envoyé en préfecture le 30/09/2026
Reçu en préfecture le 30/09/2026
Publié le
ID : 056-200067932-20260924-260924_DEL06-DE

Conférence d'Arthur Keller à l'UBS

Dans le cadre de son objectif d'organiser des débats publics sur notre territoire, le CoDev a été à l'initiative d'un collectif rassemblant BioGolfe, la MAIF,MGEN, Zero Waste pays de Vannes et l'Université de Bretagne Sud qui a permis d'organiser l'accueil d'Arthur Keller, chercheur spécialiste des stratégies de résilience collective pour une conférence intitulée « Sécurité globale des territoires : et si l'on repensait la façon de vivre ensemble et de faire société à l'échelle de nos territoires ? »
Cette soirée a réuni près de 500 personnes et la conférence reste visible en ligne sur la chaine Youtube de l'UBS ici





PERSPECTIVES 2026

➔ Nouveau groupe de travail : Trait de côte

L'objectif de sa création est à la fois de mieux connaitre les éléments dont disposent actuellement les collectivités sur les risques physiques liés au recul du trait de côte et à la montée des eaux sur les littoraux de Golfe du Morbihan Vannes agglomération, et d'envisager leurs conséquences sur l'aménagement du territoire et la population des trois intercommunalités.

➔ Aménagement du territoire

Le groupe de travail a finalisé l'avis sur le SCoT-AEC de GMVa (arrêté par le conseil communautaire en décembre 2025), qui a été validé par le bureau en mars.
Les membres se consacreront cette année au PLUI de Questembert Communauté et souhaitent poursuivre leurs réflexions sur la mobilisation de la population autour des conséquences de ces documents.

➔ Eau

Le groupe poursuit ses rencontres avec des acteurs du territoire et envisage de proposer/mettre en place des outils de sensibilisation et de veille destinés aux citoyens et aux acteurs du territoire.

➔ Mobilités

Le groupe Mobilités a préparé l'avis détaillé sur le Plan De Mobilités (PDM) de GMVa et souhaite faire le point avec les nouvelles équipes pour identifier les sujets prioritaires.

➔ Participation citoyenne

Dans la continuité de son travail dans le cadre de la campagne municipales, le groupe souhaite maintenant organiser des rencontres entre les élus du territoire autour de cas pratiques.

Envoyé en préfecture le 30/09/2026
Reçu en préfecture le 30/09/2026
Publié le
ID : 056-200067932-20260924-260924_DEL06-DE

➔ Agenda collaboratif des Transitions

L'année 2025 a été celle de la mise en ligne de l'agenda et des tests par les organismes partenaires. 2026 verra le lancement de la communication en direction du grand public et la poursuite du travail partenarial.

➔ Développement de la communication du Codev

Le groupe de travail dédié, créé en 2025, a abouti au recrutement d'une prestataire pour la mise en place et l'animation des réseaux sociaux du Conseil de développement au premier semestre.
Il travaille au développement de la présence du Conseil de développement lors des événements du territoire, avec pour objectif d'être mieux connu des acteurs et habitants du territoire, en particulier sur les périmètres d'Arc Sud Bretagne et Questembert Communauté.

Le bureau peut créer de nouveaux groupes de travail en fonction de l'actualité et reste évidemment à l'écoute des saisines des élus du territoire.